

**Arrêté ministériel portant reconnaissance des qualifications prévues par le décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques**

**A.M. 17-12-2020**

**M.B. 07-01-2021**

***Modification :***

**A.M. 27-07-2021 - M.B. 06-08-2021**

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de Promotion sociale, de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

Vu le décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 18 novembre 1991 portant exécution du décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 17 septembre 2019 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 3 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française, article 79, § 1<sup>er</sup>, 19<sup>o</sup> ;

Vu les propositions introduites par les institutions universitaires,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - En vertu du décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques, les niveaux de qualification suivants sont reconnus aux personnes citées ci-dessous :

Niveau B : CHARGE DE RECHERCHE

AZOUZ Abdulkader, COLOT Christian. *[Modifié par A.M. 17-12-2020]*

**Article 2.** - Les tableaux annexés au présent arrêté fixent pour chaque personne visée à l'article 1<sup>er</sup> :

- la date de reconnaissance de niveau, sous la rubrique «DATNIV» ;
- l'ancienneté scientifique, calculée en années et mois, dans les colonnes «AN» et «M».

**Article 3.** - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 17 décembre 2020.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Au nom de la Ministre de l'Enseignement supérieur

Par délégation

E. GILLIARD

Directeur général

CHARGE DE RECHERCHE								
NIV	NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	TITRE	ETABL	AN	M	DATNIV
B	AZOUZ	Abdulkader	01.01.1980	Docteur en Sciences biomédicales et pharmaceutiques	ULB	9	10	01.08.2020
B	COLOT	Christian	26.01.1977	Docteur en Sciences économiques et de Gestion	UNAMUR	6	2	01.11.2020